



Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com



**POUILLY EN AUXOIS
BLIGNY SUR OUCHE**
COMMUNAUTE DE COMMUNES
www.ccpouillybligny.fr

Objet : Demande de mise en place d'un atelier de territoire

Madame le Ministre,

Mon courrier s'inscrit dans un besoin de réflexion liée au territoire des Hautes-Côtes et de l'arrière côte des vignobles bourguignons et concerne trois intercommunalités : la Communauté de communes de Gevrey- Chambertin et Nuits-Saint-Georges, la Communauté de communes de Pouilly en Auxois et Bligny sur Ouche ainsi que la Communauté d'agglomération de Beaune Côte et Sud.

Les Hautes-Côtes et l'arrière Côte de Beaune et de Nuits-Saint-Georges se situent au-dessus des prestigieux vignobles de Bourgogne, mais force est de constater qu'elles subissent une désertification économique et démographique importante et ce, malgré la proximité de pôles touristiques forts.

Ce territoire est remarquable par son environnement et ses paysages, avec plusieurs sites classés et une zone « Natura 2000 ». Il possède des atouts pour réduire la fracture territoriale qui se creuse avec les zones voisines favorisées ; il convient pour cela de mobiliser sur ce territoire défavorisé toutes les synergies économiques, sociales et environnementales

L'agriculture reste, sur ces collines, l'économie la plus prégnante. Or celle-ci se voit fortement impactée et rentrera en crise majeur avec le retrait des ICHN pour lesquelles ce territoire était pourtant éligible du fait de ses petites parcelles en fort relief, difficiles à exploiter.

Une redynamisation de ces territoires est une nécessité, elle doit se décliner en deux axes majeurs :

Le premier axe est strictement agricole. Il concerne une quarantaine d'agriculteurs pour qui la priorité est, dans un premier temps, de pallier en urgence à la perte, et à l'impact économique qu'elle induit, de l'ICHN puis dans un second temps, d'inciter ces agriculteurs à s'orienter vers des productions plus variées et de haute qualité (agriculture biologique diversifiée). L'objectif de cet axe est donc de générer une filière économiquement viable, respectueuse de l'environnement et en harmonie avec l'économie des vins prestigieux de la Côte voisine.

Le second axe concerne la création d'un programme d'envergure afin de limiter la fracture démographique et économique entre la côte, les Hautes-Côtes et de l'arrière côte. Ce programme, aujourd'hui au stade de la réflexion, porterait sur la mobilité en vue de permettre le désenclavement des villages, sur le soutien au développement du tourisme vert et à l'agro-tourisme, ainsi que sur toutes activités de loisirs de plein air. Il devrait également inciter à la création de pépinières d'entreprises, à favoriser le télétravail et à promouvoir des lieux de résidences et de vie à forte qualité environnementale.

Cette action bénéficiera à l'ensemble des trois intercommunalités par une meilleure répartition démographique et à terme un allongement du temps de séjour par une offre enrichie par le tourisme vert de proximité.

De nombreuses réunions de travail avec les représentants des trois intercommunalités se sont déjà tenues pour aboutir à ces propositions. Suite à la dernière de ces réunions, très constructive, regroupant Monsieur Didier Paris, Député de la circonscription, Monsieur Bernard Schmeltz Préfet de Région, Monsieur Jean Baptiste Peyrat Sous-Préfet de Beaune, nous nous adressons à vous pour un soutien urgent afin de transformer une situation de crise en opportunité de développement territorial raisonné et prospectif.

Vous trouverez ci-joint une note issue de notre travail collectif entre collectivité, base d'une démarche participative que nous souhaitons engager avec tous les acteurs de ce territoire qui constitue une véritable entité géographique cohérente.

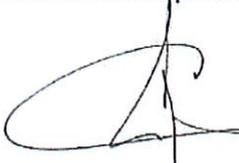
Nous devons agir ensemble vite et fort. Une démarche « Ateliers du territoire » présentée lors de notre dernière réunion en présence de Monsieur le Député, de Monsieur le Préfet, nous paraît être l'outil adapté pour concevoir collectivement une stratégie gagnante pour ce territoire des Hautes-Côtes et de l'arrière-cote. Cette démarche nous devons l'engager rapidement avant que la crise agricole s'amplifie et freine la dynamique d'un tel projet collectif et territorial.

Vous remerciant, Madame le Ministre de l'intérêt que vous porterez à notre territoire qui a véritablement besoin de réflexions et d'actions de qualité, et espérant des propositions constructives à notre sollicitation, je vous prie d'agréer mes sentiments respectueux.


Alain SUGUENOT
Président de la Communauté
d'Agglomération Beaune Côte
et Sud



Christophe LUCAND
Président de la Communauté
de Communes Gevrey-Chambertin
& Nuit-Saint-Georges



Yves COURTOT
Président de la Communauté
de Communes Pouilly -
Bligny